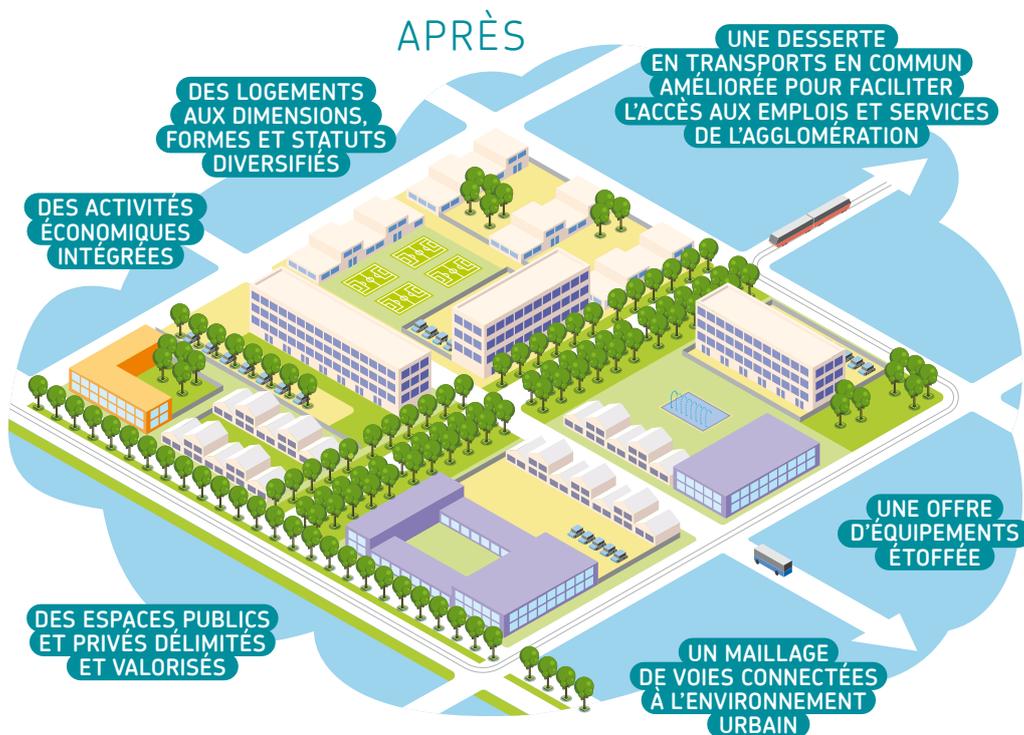
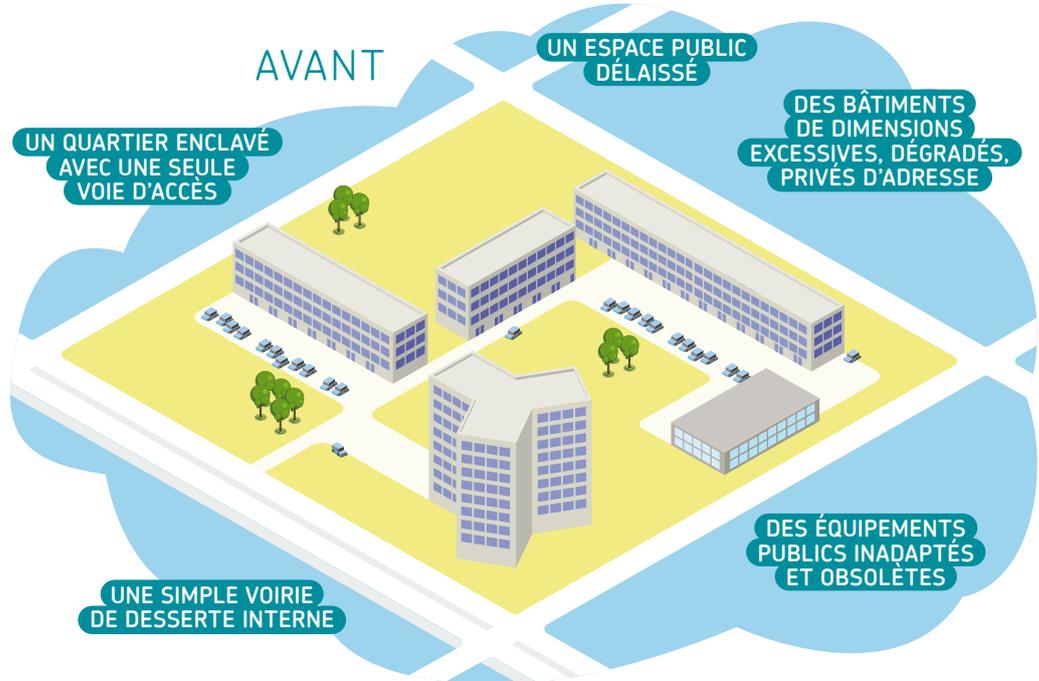


# JOURNÉE " INNOVATION DANS LE RENOUVELLEMENT URBAIN "

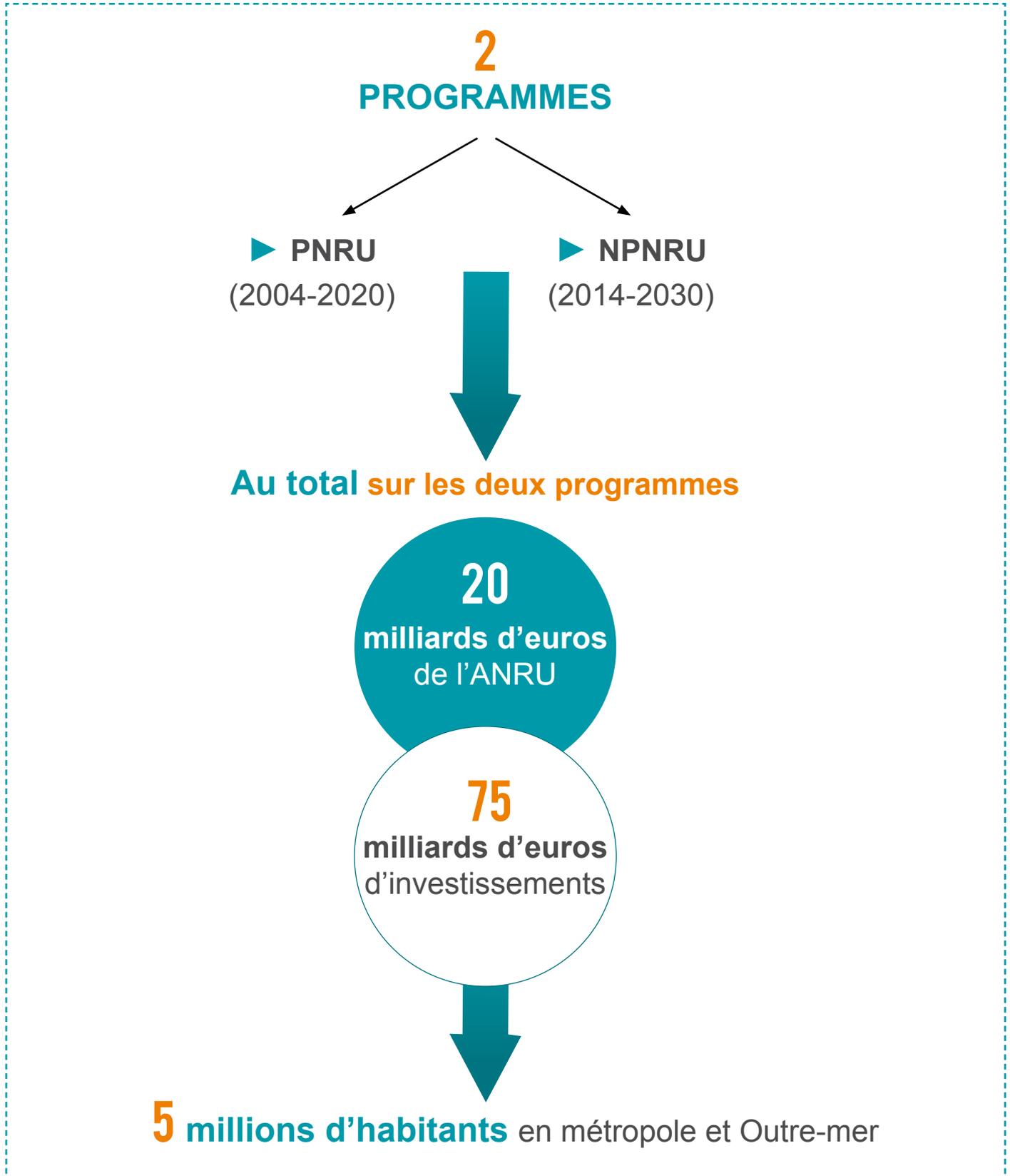
MARDI 14 MARS 2017

# LE RENOUVELLEMENT URBAIN : REDONNER VIE AUX QUARTIERS



- |   |                               |   |                             |
|---|-------------------------------|---|-----------------------------|
|  | Logements sociaux réhabilités |  | Activités économiques       |
|  | Nouveaux logements sociaux    |  | Équipements publics         |
|  | Logements privés              |  | Espaces publics requalifiés |

# LE RENOUVELLEMENT URBAIN EN QUELQUES CHIFFRES



# LE PREMIER PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE > 2004-2020

- **400** conventions signées
- **4 MILLIONS** d'habitants concernés
- **12,5 MILLIARDS** de subventions de l'ANRU
- **50 MILLIARDS** d'investissements au total
- **10 MILLIARDS** versés depuis le début du Programme
- **600 000** logements déjà réalisés ou réhabilités
- **150 000** logements démolis
- **25 MILLIONS** d'heures d'insertion, **59 000** bénéficiaires

→ *Premier effort massif de transformation  
des quartiers en difficulté partout en France*

# LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN > 2014 - 2030

- ▶ Lancé par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville
- ▶ Concerne les grandes villes ou les villes moyennes, en métropole et Outre-mer, les quartiers de grands ensembles HLM ou centres anciens dégradés
- **7,4 milliards d'euros de l'ANRU :**
  - > **6,4 milliards d'euros** grâce au concours d'Action Logement (subventions et prêts)
  - > **1 milliard d'euros supplémentaire** apporté par l'Etat et annoncé par le Président de la République le 27 octobre 2016
- **25 milliards d'euros investis par l'ANRU et ses partenaires** (bailleurs, Caisse des dépôts, villes et EPCI, régions et départements...)
- **450 quartiers** : 200 Quartiers d'Intérêt National et 250 Quartiers d'Intérêt Régional en métropole et en Outre-mer

# NPNRU : LES 200 QUARTIERS D'INTERET NATIONAL



## LE NPNRU : CONTINUITE ET INNOVATIONS

► **Des principes communs forts avec le PNRU à l'échelle du quartier** : mixité, diversification, désenclavement, etc.

► **Un triple changement d'échelle**

### Échelle géographique

Des projets conçus et portés au niveau intercommunal et plus seulement au niveau du quartier et de la ville

### Échelle thématique

Dans le cadre du contrat de ville, un lien fort avec tous les sujets : habitat, économique, transports, éducation, santé, etc.

### Échelle temporelle

Des projets pensés d'emblée sur 10 ou 15 ans

► **Une contractualisation en deux temps**

Une phase de **conception des projets**, dans le cadre d'un « protocole de préfiguration »

1

2

Une phase de **mise en œuvre des projets**, dans le cadre opérationnel d'une « convention pluriannuelle de renouvellement urbain »

## PREMIERE PHASE : LE PROTOCOLE DE PREFIGURATION

- ▶ Les **116 protocoles de préfiguration intercommunaux** portant sur les 200 quartiers nationaux ont été examinés en 2016
- ▶ **Plus de 500 millions d'euros déjà validés** (investissement et ingénierie)
- ▶ Sur cette seule phase de préfiguration déjà :
  - **10 700 logements actés en démolition**
  - Plus de **3 000 logements prévus en réhabilitation**
  - Plus de **2 300 logements sociaux prévus en reconstruction** en dehors des quartiers

## DEUXIEME PHASE : LA CONVENTION OPERATIONNELLE

- ▶ **Première convention signée à Rennes le 16 février 2017**
- ▶ **Prochaine signature à Pau**
- ▶ **Signature des prochaines conventions opérationnelles pour les 200 Quartiers d'Intérêt National tout au long des années 2017 et 2018**

# NPNRU : PREMIERES OPERATIONS

## Clermont-Ferrand

Démolition de la « Muraille de Chine »  
Déconstruction de 522 logements



## Bron - Démolition de l'UC1

- 330 logements surplombant deux infrastructures autoroutières
- 12 étages, 220m de long
- Relogement en cours depuis début 2016



## Auch

Démolition des immeubles d'Artagnan et Porthos  
- 30 ménages relogés depuis fin 2015  
- Démolition en cours



## Alfortville

40 logements sociaux - 16 PLUS, 24 PLAI  
Dépôt PC : mai 2016  
OS : octobre 2016  
Mise en service : 1<sup>er</sup> trimestre 2018



## Alfortville

8 logements sociaux en VEFA  
(au sein d'une opération d'accession)  
Dépôt PC : juin 2016  
OS : mi 2016  
Mise en service : fin 2018



## Alfortville

30 logements sociaux - 18 PLUS, 12 PLAI en VEFA  
Contrat de réservation : juin 2015  
Obtention PC : novembre 2015  
OS : 2<sup>ème</sup> semestre 2016  
Mise en service : 1<sup>er</sup> semestre 2018



## NPNRU, LES HABITANTS ACTEURS

### ► La co-construction et l'implication citoyenne



*Clermont Communauté*

- **Favoriser la participation active des habitants** afin de valoriser leur expérience et de répondre au mieux à leurs attentes
- **Les impliquer depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation du Projet de Renouvellement Urbain**
- **Associer les habitants à la transformation de leur cadre de vie grâce :**
  - **aux conseils citoyens** pour co-construire les programmes d'action avec les habitants, en s'appuyant sur leur expertise d'usage et en leur permettant de porter leur parole au sein des instances de pilotage des projets
  - **à la maison du projet**, lieu de ressources et d'échanges que les citoyens pourront utiliser de façon autonome
- **2 millions d'euros mobilisés en 2016 pour la formation des conseils citoyens par l'Ecole du Renouvellement Urbain (ERU)**

# NPNRU : LES OUTILS DE LA MIXITE SOCIALE



## ► L'équilibre territorial dans l'offre de logements

- **Reconstitution des logements sociaux** démolis hors des quartiers prioritaires
- **Construction de logements diversifiés** dans les quartiers, avec des équipements et services de qualité : écoles, crèches, gymnases, médiathèques...
- **Approche intercommunale et interbailleurs des attributions de logements**

## ► Les grands principes du relogement

- **Qualité des parcours** résidentiels des ménages, dans des conditions financières compatibles avec leurs ressources
- **Accompagnement social des ménages**
- **Indemnité compensatoire** de loyer pour le relogement hors quartier

# AUTRES ACTIONS DE L'ANRU EN FAVEUR DES QUARTIERS

## ► L'ANRU, opérateur du Programme d'Investissements d'Avenir

L'ANRU est opérateur de **6 programmes** en faveur de la jeunesse, de la ville et des territoires durables

Les crédits alloués à l'ANRU pour l'ensemble de ces programmes s'élèvent à **783 millions d'euros**, dont 583 millions d'euros de subventions et 200 millions de fonds propres



● **PROJETS INNOVANTS** en faveur de la Jeunesse

### **VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE**

**71 millions d'euros**

Viser la très haute performance et l'innovation environnementale pour le renouvellement urbain

### **LES QUARTIERS COMME TERRITOIRES D'INNOVATION**

**50 millions d'euros complémentaires**

## L'ambition du co-investissement

- **200 M€** de fonds propres destinés à être co-investis dans des projets immobiliers, avec des acteurs de marché, dans les périmètres des **1 500 QPV**, qui permettront de constituer un portefeuille de **1 300 M€** d'investissement
- **UNE CONVENTION DE PARTENARIAT** signée entre l'ANRU et la Caisse des Dépôts, qui ont décidé d'investir ensemble aux côtés d'investisseurs privés
- **INTERVENTION** sur l'immobilier tertiaire, le commerce, les résidences gérées, les projets structurants...

# PROGRAMME "VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE" : OBJECTIFS ET LEVIERS

## ► Les objectifs

PERFORMANCE ET **INNOVATION ENVIRONNEMENTALE** DU RENOUVELLEMENT **URBAIN**

**UN PROGRAMME MIS EN ŒUVRE PAR L'ANRU**

**71 millions €** de subventions du Programme d'investissements d'avenir pour **accompagner** une quinzaine de **projets** de renouvellement urbain **innovants** au bénéfice du **mieux vivre** des habitants des **quartiers** du **nouveau** programme national de **renouvellement urbain** (NPNRU).

**2 OBJECTIFS**

**Augmenter le reste pour vivre des habitants des quartiers de la politique de la ville**

Réduire les dépenses fixes et incompressibles des habitants des quartiers en matière de chauffage, de transports et de charges locatives pour augmenter leur pouvoir d'achat, leur accès aux services et loisirs.

**Renforcer l'attractivité des quartiers**

Améliorer la qualité de vie dans les quartiers en donnant envie d'y vivre et d'y travailler.

## ► Les leviers

**TROIS LEVIERS PRIORITAIRES**



- La performance des bâtiments pour réduire la facture et augmenter le confort
- L'approche énergétique et environnementale à l'échelle du quartier
- La mobilité durable pour des modes de transports complémentaires, écologiques et accessibles à tous

# PROGRAMME "VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE" : RAPPEL DU CALENDRIER

## ● AVRIL 2015

Lancement de l'Appel à Manifestations d'Intérêt (à l'attention des porteurs de projet des Quartiers d'Intérêt National du NPNRU)

## ● SEPTEMBRE 2015

Réception des candidatures de l'AMI : **63 candidatures**

## ● JANVIER 2016

Annonce des lauréats de l'AMI : **20 lauréats**

## ● ANNEE 2016

Phase de maturation des projets d'innovation : 120 000 euros environ de crédits d'ingénierie du PIA pour chaque lauréat et un accompagnement collectif piloté par l'ANRU, avec une enveloppe de 30 000 euros environ par site.

## ● DEPUIS JANVIER 2017

Engagement des premiers investissements pour les projets les plus avancés et achèvement de la phase de maturation pour les autres

# PROGRAMME "VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE" : EXEMPLES DE PROJETS LAUREATS

## SAINT-ETIENNE (42)

### Une plateforme numérique à l'échelle du quartier pour de nouveaux services aux habitants

La Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole développent sur le quartier ancien de Tarentaize-Beaubrun-Couriot une plateforme numérique à l'échelle urbaine captant, traitant et restituant sous forme de services aux habitants des données. Activée sur demande, en fonction des usages et besoins des habitants, professionnels et gestionnaires de la ville, la plateforme développée en lien avec Suez, articule innovation technologique et innovation sociale pour améliorer la qualité de vie dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.

## LILLE (59)

### Un quartier à santé positive

La Ville de Lille souhaite faire du secteur Concorde, dans le quartier Lille Sud, un quartier à santé positive. Le projet de renouvellement urbain doit avoir un impact positif sur la santé des habitants, en améliorant la qualité de l'air par des dispositifs de ventilation innovants, en réduisant les nuisances sonores liées à la proximité du périphérique par un mur anti-bruit multi-usages également support de l'agriculture urbaine de proximité en faveur d'une alimentation plus qualitative. Cette approche globale, reposant notamment sur des expérimentations conduites sur des résidences tests, permet d'aboutir à un référentiel technique à mobiliser dans les opérations d'aménagement, de construction et de réhabilitation pour appréhender l'impact positif de l'urbanisme sur la santé.

## PORT-DE-BOUC (13)

### Un système multi-énergies renouvelables permettant de réduire la dépense énergétique

Pour diminuer les consommations énergétiques à l'échelle du bâti et renforcer ainsi le reste pour vivre des habitants, la Ville de Port-de-Bouc tire profit de sa situation en bord de mer Méditerranée, en valorisant les ressources énergétiques renouvelables de son territoire. Thalassothermie, énergies éoliennes et solaires seront mobilisées dans un système énergétique global visant l'autoproduction et l'autoconsommation. Ce système multi-énergies intégré sera géré par une structure dédiée dont les usagers seront partie prenante, témoignant d'une innovation technique mais aussi de gouvernance.

## CAYENNE (973)

### Une pépinière d'entreprises modulaire et multi-sites

Outre sa réflexion sur la mise en place d'un processus d'auto-construction et d'auto-réhabilitation complet adapté aux spécificités ultramarines, la Ville de Cayenne, en Guyane, porte un projet de pépinière d'entreprises. Par sa conception architecturale modulaire, la pépinière pourra être adaptée aux besoins des différents types d'activités et déplacée au sein du quartier. L'innovation dans les procédés constructifs rencontre ainsi les problématiques de développement économique du territoire, en accompagnant la création d'activités de proximité. La construction modulaire ainsi expérimentée pourra également être mobilisée à terme pour de l'hébergement d'urgence.

## VILLIERS-LE-BEL (95)

### Approche égalitaire de l'urbanisme

La Ville de Villiers-le-Bel porte un projet d'innovation sociale qui doit permettre la prise en compte du genre à toutes les échelles, du logement à l'espace public, en passant par l'immeuble et ses espaces mutualisés. Cette approche égalitaire, expérimentée sur deux opérations tests de construction neuve et de réhabilitation, doit permettre d'aboutir à un guide opérationnel de prescriptions techniques, mais donne également lieu à une réflexion sur la mise en place d'un label dédié. A l'image du café pour enfants, des espaces communs nouveaux prenant en compte les spécificités des différents usagers doivent leur permettre d'accéder à des services adaptés, là encore dans une logique égalitaire.

# 2016 : L'ANRU RENFORCE SON ACTION POUR ACCOMPAGNER L'INNOVATION ET L'INVESTISSEMENT DANS LES QUARTIERS

Une action accrue grâce à un plan global d'amplification et d'accélération de l'investissement dans les quartiers en renouvellement urbain via :

- **1 MILLIARD D'EUROS**

supplémentaire alloué au NPNRU par l'Etat

- **50 MILLIONS D'EUROS**

du troisième volet du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) pour amplifier et diversifier, sur de nouveaux quartiers, les pratiques innovantes déjà soutenues dans une vingtaine de territoires au titre de l'action "Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain" du PIA 2

**> Au total, le PIA 2 et le PIA 3 représentent 121 millions d'euros de subventions pour l'innovation dans les quartiers**

# MARS 2017 : LANCEMENT D'ANRU+

## ► Les objectifs

- Accompagner le NPNRU en y intégrant **plus d'innovation et plus d'investissements économiques**
- Soutenir le déploiement de l'innovation et **des pratiques d'excellence dans les quartiers**
- **Identifier, accompagner et appuyer des ambitions plus fortes** des territoires en renouvellement urbain parmi les 200 Quartiers d'Intérêt National, sur des thématiques d'innovation ou d'investissement économique public-privé

## ► Comment ça marche ?

- **ANRU+ est un dispositif d'accompagnement, individuel et collectif, et de soutien** à la transformation urbaine et sociale des quartiers, pour favoriser et partager les pratiques les plus innovantes, efficaces et pertinentes
- **ANRU+ mobilise des moyens issus du NPNRU et des PIA**, en subventions et en fonds propres, pour permettre une articulation plus étroite des projets soutenus au titre de ces différents programmes et de renforcer leurs effets en termes d'innovation

## ► Les dispositifs

L'inscription dans la démarche ANRU+ peut donner lieu :

- grâce au club ANRU+, à la participation des territoires retenus à une **démarche collective d'accompagnement, d'appui, de capitalisation et de valorisation**, en lien avec d'autres territoires engagés sur la même thématique ou plus globalement autour des processus d'innovation ou d'investissement économique
- au soutien dans le cadre du NPNRU (en conformité avec ses règles de financement) d'opérations participant de la démarche d'innovation ou d'excellence
- dans le cadre des règles qui sont propres à chacun de ces programmes, à un **accompagnement en ingénierie et au financement d'investissements s'inscrivant dans une logique d'innovation**, au titre du PIA "Ville durable et solidaire" (PIA 2) ou au volet renouvellement urbain du PIA "Territoires d'innovation" (PIA 3)
- à un **accompagnement et à la mobilisation de la capacité d'investissement en fonds propres de l'ANRU (au titre du PIA 2), en lien avec la Caisse des Dépôts, avec un ou des investisseurs privés** sur des opérations à vocation économique

# LA JOURNÉE " INNOVATION DANS LE RENOUVELLEMENT URBAIN " DU 14 MARS

## ► Les objectifs

Organisée en lien avec le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et le Commissariat Général à l'Investissement, cette journée vise à favoriser la rencontre et les échanges entre les territoires en renouvellement urbain et les structures de l'innovation urbaine et sociale

## ► Les participants

- **Les 20 lauréats de l'AMI "Ville durable et solidaire"**
- **Des territoires issus des 200 Quartiers d'Intérêt National du NPNRU**
- **60 structures porteuses d'innovation** : entreprises (startups, PME, grands comptes), associations, structures de l'économie sociale et solidaire, organismes de recherche...qui pourront proposer leurs solutions aux porteurs de projet et à leurs maîtres d'ouvrage
- **Partenaires** : CGET, Ministère du Logement et de l'Habitat Durable, Ademe, Institut pour la Ville Durable, WWF, ARS Ile-de-France, Urbact, Avise...

# JOURNÉE "INNOVATION DANS LE RENOUVELLEMENT URBAIN"

MARDI 14 MARS 2017